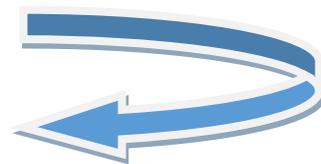




Rapport d'Orientations Budgétaires Année 2022

• Centre Communal d'Action Sociale



I) RETROSPECTIVE DU BUDGET DU CCAS 2019 – 2022

A) <u>Section de fonctionnement</u>	pages 3 à 4
1. Recettes de fonctionnement – une subvention importante de la ville	page 5
2. Dépenses de fonctionnement – un effort social renforcé	page 5
2.1 Aides sociales facultatives	pages 5 à 8
2.2 Actions en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active	page 8
2.3 Frais de personnel et rémunération du CCAS et de ses satellites	pages 9 à 11
B) <u>Section d'investissement</u>	page 11
1. Recettes d'investissement	page 11
2. Dépenses d'investissement	page 11
Activités du Pôle Séniors	pages 12 à 13
Actions de prévention santé	page 13

II) ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU CCAS 2022

A) <u>Section de fonctionnement</u>	page 14
1. Recettes de fonctionnement	page 14
2. Dépenses de fonctionnement	page 14
B) <u>Section d'investissement</u>	page 15
1. Recettes d'investissement	page 15
2. Dépenses d'investissement	page 15

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « Notre », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des administrateurs. Désormais, le ROB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président du CCAS notamment sur les orientations budgétaires. Les Collectivités Territoriales de 3 500 habitants et plus doivent tenir un Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B) dans un délai de deux mois qui précèdent l'examen du budget. Ce débat doit permettre à chacun des membres du CCAS d'échanger et de donner son avis non seulement sur le bilan de l'année écoulée mais également sur les projets pour l'année à venir, en l'occurrence 2021.

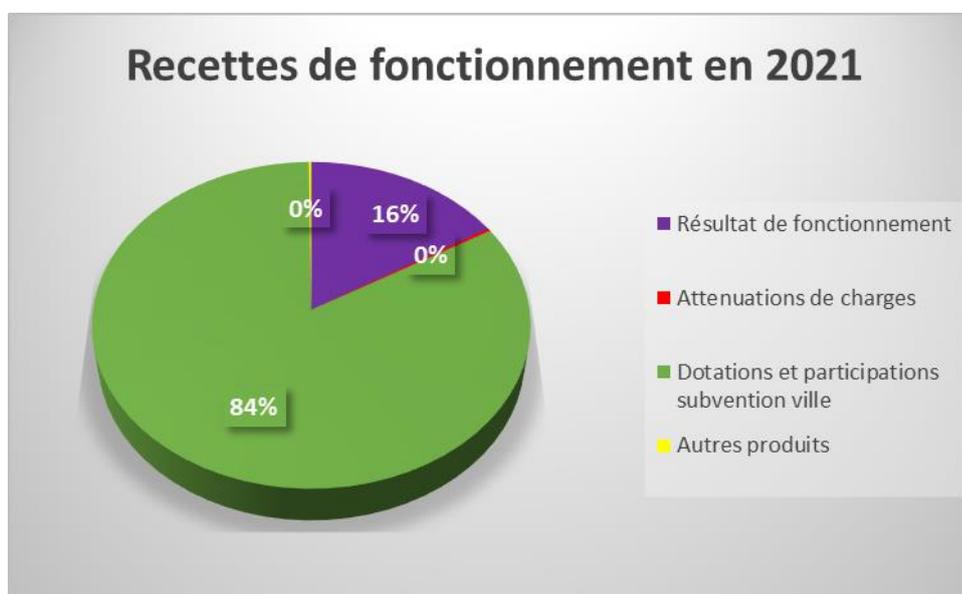
Comme toutes les collectivités territoriales et leurs établissements publics, le CCAS de Coudekerque-Branche doit faire face à la maîtrise de ses équilibres budgétaires. Pour rappel, le budget 2021 du CCAS s'équilibrait comme suit :

	BUDGET		BUDGET REALISE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	757 713.00	757 713.00	866 427.06	740 776.02
INVESTISSEMENT	216 223.20	216 717.00	21 937.00	39 475.78
TOTAL DU BUDGET	973 936.20	974 430.00	888 364.06	780 251.80

A. Section de fonctionnement

❖ Recettes de fonctionnement

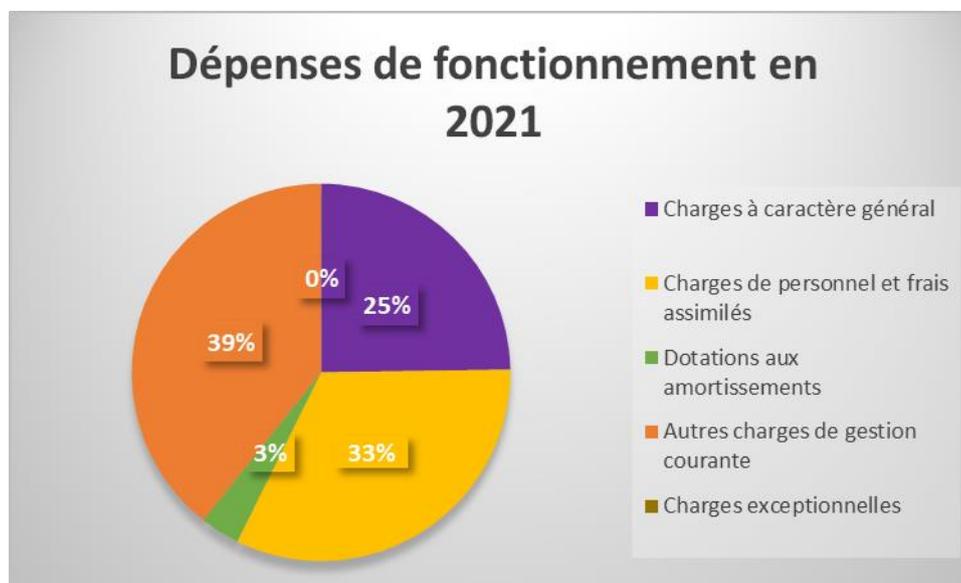
Chapitre	Section	Libellé	Budget 2021	%	Réalisé 2021	%
002	Fonc	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	138 001.43	18.21	138 001.43	15.70
13	Fonc	ATTENUATIONS DE CHARGES	0.00	0.00	2 178.64	0.25
74	Fonc	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS SUBVENTION VILLE	590 000.00	77.86	710 000.00	80.80
75	Fonc	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	29 711.57	3.93	26 897.36	3.06
77	Fonc	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	0.00	1 700.00	0.19
Total		Recettes	757 713.00	100.00	878 777.43	100.00



74	SUBVENTION DE LA VILLE
	AUTRES SUBVENTIONS (DEPARTEMENT ET AUTRES ORGANISMES)
75	VENTES DES TICKETS RESTAURANT

❖ Dépenses de fonctionnement

Chap	Section	Libellé	Budget 2021	%	Réalisé 2021	%
11	Fonc	CHARGES A CARACTERE GENERAL	247 590.00	32.67	214 542.82	24.76
12	Fonc	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	275 000.00	36.30	281 950.14	32.54
42	Fonc	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	29 272.72	3.86	29 269.70	3.38
65	Fonc	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	205 850.28	27.17	340 435.39	39.30
67	Fonc	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	0.00	229.01	0.02
	Total	Dépenses	757 713.00	100	866 427.06	100



011	BONS ACHAT SENIORS
	BOISSONS FOYERS MUNICIPAUX
	CONCOURS DE BELOTE, ET FETE DE NOEL DES FOYERS MUNICIPAUX
	FRAIS DE TELEPHONIE
65	ACHAT TICKET SERVICE, RME, SUBVENTION VERSEE AUX ASSOCIATIONS

CCAS

Analyse rétrospective 2019-2021 du budget du

COMPTE ADMINISTRATIF			
FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2021	866 427.06	740 776.02	- 125 651.04
2020	824 259.89	905 840.20	81 580.31
2019	630 276.40	661 435.28	31 158.88

1. Recettes de

fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale se composent de la manière suivante :

↳ Subvention de la Ville de Coudekerque-Branche

La subvention 2021 de la ville au CCAS s'est élevée à 570 000 euros ; à laquelle est venue s'ajouter une subvention de 120 000,00 € pour l'association Bien Vieillir Chez Soi.

↳ Recettes diverses

Elles sont principalement constituées de :

- Dons d'associations ou personnes physiques en 2021 : 1 700 € au CCAS.
- Participation des agents communaux : « tickets restaurant » :

2021	26 897.38 euros
2020	29 518.20 euros
2019	27 053.40 euros

- Remboursement des salaires lors d'absences pour arrêt maladie, accident du travail ou maternité, contrats aidés. En 2021 pour les 5 budgets :

	Remboursement contrats aidés	Remboursement maladie	Compensation supplément familial	Total
CCAS	-	2 081.18 €	4 078.00 €	6 159.18 €
FLPS	-	1 482.31 €	-	1 482.31 €
CS	-	1 566.33 €	-	1 566.33 €
RYD	-	32 512,37 €	-	32 512,37 €
AJ	-	113.20 €	-	113.20 €
Total	0.00	37 755.39 €	4 078.00 €	41 833.39 €

2. Dépenses de fonctionnement – un effort social renforcé

2.1 Aides sociales facultatives

Au cours de l'année 2021, 89 nouvelles familles ont sollicité le CCAS de Coudekerque-Branche pour obtenir une aide éventuelle. Dans les critères d'attribution, sont prises en compte les ressources du foyer fiscal dans sa globalité. L'accompagnement budgétaire réalisé par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale a permis de solutionner certaines problématiques.

	Nouvelles Familles	Enquêtes Sociales constituées
2021	89	251
2020	91	244
2019	53	149

Le Centre Communal d'Action Sociale de Coudekerque-Branche intervient principalement dans les domaines suivants :

* Aide alimentaire

Cette aide est accordée lorsque le demandeur est en attente de la régularisation de sa situation (mise en place de dossiers R.S.A, Indemnités Assedic...)

	Aide alimentaire	Nombre de familles
2021	5 880 €	36
2020	6 615 €	21
2019	2 205 €	12

Soit une baisse 88.89%

* Secours mensuels

	Secours Mensuel	Nombre de familles
2021	3 005 €	59
2020	3 090 €	42
2019	3 003 €	44

Soit une baisse de 97.25 %

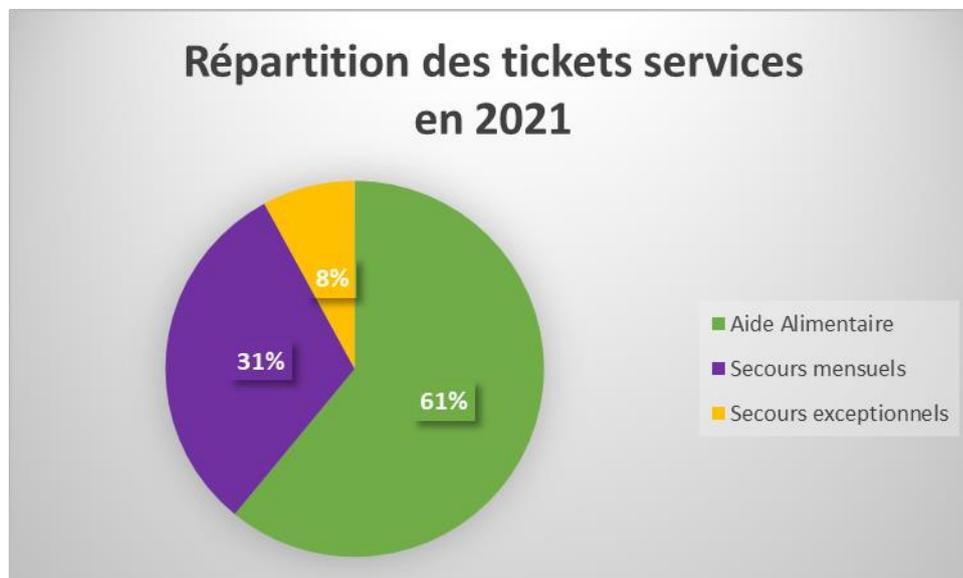
* Secours exceptionnels

	Secours Exceptionnels	Nombre de secours attribués
2021	764 €	11
2020	1 130 €	10
2019	645 €	11

Soit une baisse de 67.61 %

Ces différentes aides sont octroyées en fonction de la situation de l'intéressé et après enquête sociale. Elles prennent la forme de Chèque d'Accompagnement Personnalisé, utilisables dans diverses enseignes, et ont représenté un coût total de 9 649 € en 2021 (Diminution de 10.94 %). Ces chiffres témoignent de la précarité croissante à laquelle est confrontée une part de plus en plus grande de la population. Au fil des années, ce ne sont plus uniquement les demandeurs d'emploi, les femmes seules avec enfants ou les personnes les plus fragilisées qui s'adressent au CCAS, mais ce sont aussi les retraités et les travailleurs à faible revenus.

Répartition des tickets services en 2021	
Aide Alimentaire	5880
Secours mensuels	3005
Secours exceptionnels	764



Montant total des CAP	
2021	9 649 €
2020	10 835 €
2019	5 853 €

Il existe également une participation aux frais d'obsèques pour les plus démunis et pour les personnes en difficulté :

	Montant Frais d'obsèques	Nombre de demandes	Nombre d'Accords
2021	12 380.05 €	25	22
2020	9 723.12 €	22	17
2019	6 360.21 €	14	13

* Secours divers exceptionnels

Une convention avec l'Eau du Dunkerquois et un partenariat très actif permet de favoriser la prévention des coupures d'eau. La participation du Centre Communal d'Action Sociale au règlement des factures d'eau n'est effective que si la famille honore l'échéancier fixé (paiement par le CCAS de la dernière échéance) :

DATE	NOMBRE DE FAMILLES	MONTANT DE L'AIDE
2021	9	702.65 €
2020	10	1 130.00 €
2019	7	533.63 €

* Revenu Minimum Etudiant (R.M.E.)

Cette allocation concerne les jeunes âgés actuellement de moins de 26 ans au 1^{er} octobre 2021 de l'année universitaire et inscrits dans un cursus post bac.

Année Scolaire	Nombre de dossiers constitués	Nombre d'accord	Nombre de refus	Montant Global
2020/2021	152	103	49	107 025.00 €
2019/2020	152	91	60	87 840.00 €
2018/2019	162	110	48	106 700.00 €

COMPARAISON DES DEPENSES EN MATIERE D'AIDES FACULTATIVES 2019 - 2021

	aides attribuées	2019	2020	2021
Chap 65	Aides (suite passage en CA et tickets services)	7 759,00	19 421,97	10 608.27 €
	Autres Secours (frais funéraires, facture d'eau, exonération cantine,)	7 383,79	9 757,78	13 634.31
	Revenu Minimum Etudiant	106 700,00	87 840,00	107 025, 00
Chap 011	Bons séniors	225 940,13	232 560,00	171 075.03
	TOTAL	347 782,92	349 179,75	302 342.61

2.2 Actions en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

↳ Suivi des bénéficiaires

Le Revenu de Solidarité Active est une allocation destinée à garantir à ses bénéficiaires, qu'ils soient ou non en capacité de travailler, un revenu minimum. L'accompagnement social est formalisé par la signature d'un contrat d'insertion appelé Contrat d'Engagement Réciproque.

Sur le territoire coudekerquois, plus de 500 personnes sont bénéficiaires du RSA. En 2021, dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Départemental, le CCAS a mis à disposition 1 référent RSA (0.5 ETP) qui a suivi 107 bénéficiaires coudekerquois du RSA en CER (Contrat d'Engagement Réciproques).

Actions mises en place en 2021 à l'intention des bénéficiaires du RSA :

- **Le Mercredi 25 Aout 2021 au Parc Bagatelle**

La journée des Oubliés organisée en partenariat avec le SPF a eu lieu :

8 Familles 14 Enfants (coût Bus : 590 euros)

- **Le Lundi 20 Décembre 2021** : Dons de colis alimentaire offerts par le Face Flandres Maritime : **6 Familles 8 Enfants - 9 Personnes isolées**
- **Le Mercredi 22 Décembre 2021** : dons de jouets neufs offerts par le Secours Populaire Français
25 Familles 46 Enfants
- Remise de **120 Kits Covid** (2 Masques 1 Gel) offerts par le Département. :

2.3 Effectif et Frais de personnel du CCAS et de ses satellites

Les fonctions ressources contribuent de manière stratégique et transversale à la mise en œuvre d'un service public de qualité et à la réussite du projet porté par la majorité municipale.

Ce sont les hommes et les femmes qui ont été mobilisé-es pour assurer au quotidien la continuité des services essentiels attendus par les habitants en ajustant les modalités du service public à la crise sanitaire, s'organiser pour lutter contre la pandémie, se réinventer pour défendre inlassablement les équilibres des existences (sur tous les plans : social, affectif, mental et physique, culture et sport, économique, etc...) et en tout premier lieu ceux des personnes les plus vulnérables.

Ce sont des moyens (humains, informatiques, techniques, patrimoniaux...) qui accompagnent les projets pour répondre aux nouveaux besoins sociaux des Coudekerquois, tout en gardant le cap des transitions.

Le coût moyen annuel chargé d'un agent évolue chaque année, notamment en raison des reclassements indiciaires sur l'ensemble des catégories prévus dans le cadre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR). Il faut également prendre en compte l'augmentation du Smic pour certains contrats.

La masse salariale :

Le coût moyen annuel chargé d'un agent permanent CNRACL à temps plein était en 2021 de 39 125,88 €.

Le traitement représente 55,66 % du coût moyen. Il est complété par l'indemnité de résidence 0,58 % ; le régime indemnitaire représente quant à lui 6,42 % du coût moyen et 6,50 % pour les primes annuelles.

En fonction de la situation de l'agent, le supplément familial de traitement représente 0,50 % du coût moyen, et la bonification indiciaire pour 0,71 %.

Les charges patronales, quant à elles, représentent 28,64 % du coût moyen.

En matière d'heures supplémentaires, la récupération des heures effectuées à la demande du Chef de Service est favorisée.

- **Centre Communal d'Action Sociale**

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2021	10	281 950.14 euros
2020	12	269 486.01 euros
2019	3	157 238.22 euros

CCAS	déc-19		déc-20		déc-21	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	1	1	3	3	3	3
Non titulaires mensualisés - CDI	-	-	4	2,22	5	2,57
Activité accessoire	1	0,26	2	0,44	2	0,44
TOTAL	5	3,4	11	7,19	11	6,01

- Centre Communal de soins infirmiers

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2021	6	241 660.44 euros
2020	8	299 605.53 euros
2019	12	359 650.92 euros

Centre de soins	déc-19		déc-20		déc-21	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	7	6,43	4	3,33	4	3,33
Non titulaires mensualisés - CDI	2	2	2	2	2	2
Activité accessoire	1	0,66	1	0,066	1	0,066
TOTAL	10	9,09	7	5,396	7	5,396

- Résidence Paul Schrive

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2021	6	185 499.71
2020	4	179 565.09
2019	6	198 960.21

Résidence Paul Schrive	déc-19		déc-20		déc-21	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires	2	2	1	1	1	1
Non titulaires mensualisés - CDI	3	2,85	4	3,85	5	4,14
TOTAL	5	4,85	5	4,85	6	5,14

- Ehpad Yvon Duval

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2021	88	2 035 438,47 €
2020	82	1 836 789,88 €
2019	81	1 810 482,68 €

Ehpad Yvon Duval	déc-19		déc-20		déc-21	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Catégorie						
Titulaires	27	25,7	26	24,7	25	23,2
Non titulaires mensualisés - CDI	29	26,22	33	31,82	29	28,25
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-	-	-
Apprentis	-	-	-	-	1	1
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-
TOTAL	56	51,92	59	56,52	55	52,45

- **Accueil de jour Alzheimer Annie Girardot**

ANNEE COMPLETE*	NOMBRE D'AGENTS	FRAIS DE PERSONNEL
2021	8	166 483,81 €
2020	9	173 596,20 €
2019	10	164 076,48 €

Accueil de jour Alzheimer	déc-19		déc-20		déc-21	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Catégorie						
Titulaires	2	2	2	2	3	3
Non titulaires mensualisés - CDI	5	2,22	5	2,82	2	0,75
Contrats aidés (CUI - Emplois Avenir - Adulte Relais)	-	-	-	-	-	-
Apprentis	-	-	-	-	-	-
Non titulaires horaires	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7	4,22	7	4,82	5	3,75

Année complète* : dont saisonniers et remplaçants pour arrêts maladie (Ehpad)

B. Section d'investissement

Evolution de la section d'investissement depuis 2019 :

COMPTE ADMINISTRATIF			
	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2021	21 937.00	39 475.78	17 538.78
2020	216 341.55	40 545.77	175 795.78
2019	18 989.25	48 686.41	29 697.16

1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont principalement constituées :

↳ Des opérations d'amortissements du budget principal. Les dotations aux amortissements sont réparties depuis 2013 sur les budgets correspondants (CCAS et ses satellites)

↳ Le Fonds de Compensation de la TVA (F.C.T.V.A).

Cette recette (FCTVA) correspond à la compensation, à un taux forfaitaire de 16,404 % de la TVA dont le CCAS s'est acquittée pour ses dépenses d'investissement payées sur l'année n-2.

Année	FCTVA
2021	8 061.08 euros
2020	3 114.99 euros
2019	70.87 euros

↳ La reprise d'excédent d'investissement en section de fonctionnement

2. Dépenses d'investissement

En 2021, les dépenses d'investissement ont concerné l'achat d'un véhicule mis à disposition de l'association Bien Vieillir chez Soi

A l'Espace Communal des Solidarités, porte d'entrée de la solidarité,

*** des actions en faveur des personnes âgées sont organisées :**

Le Centre Communal d'Action Sociale assure également des missions déléguées par la ville, notamment les actions en faveur des séniors :

Foyers municipaux :

Le pôle Séniors, situé à l'Espace Communal des Solidarités, est chargé de l'organisation des différentes manifestations dans les quatre foyers municipaux. Toutefois en 2021, en raison de la crise sanitaire, les foyers municipaux sont restés fermés une partie de l'année et aucune manifestation n'a été organisée afin d'assurer la sécurité des séniors et d'éviter tout risque de contamination. Depuis leur réouverture, la fréquentation s'est modifiée ; pour le moment, aucun séniors ne souhaite fréquenter le foyer Raimu, il est donc fermé temporaire en attente de la demande de séniors ; par contre, le foyer Gabin a vu sa fréquentation augmenter.

Visites des maisons de retraite :

A Noël, des visites sont organisées dans les maisons de retraite et résidence autonomie de l'agglomération dunkerquoise.

C'est l'occasion d'offrir, aux anciens Coudekerquois, un cadeau de fin d'année.

En 2021, 280 colis ont été commandés pour une dépense totale de 2 119, 60 € (répartition sur 21 résidences, dont Yvon Duval et Paul Schrive).

Visite des béguinages :

A l'occasion des fêtes de fin d'années, les résidents des Béguinages (logement rue des peupliers et 8 mai 1945) ont bénéficié d'un colis gourmand, soit 51 colis à 18 Euros pour un montant total de 918 Euros.

Distribution de bons aux séniors :

Une sortie gratuite pour les coudekerquois de plus de 60 ans est habituellement organisée en Juin.

Au vu de la crise sanitaire, il n'y en a pas eu en 2021 ; un bon d'achat de 24 euros a été octroyé.

ANNEE	PARTICIPANTS VOYAGE	NOMBRE DE BONS	MONTANT
2021	0	5 064	121 536.00 euros
2020	0	4 695	112 680.00 euros
2019	205	4 497	107 928.00 euros

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les séniors ont bénéficié pour la deuxième année consécutive de 2 bons de Noël à 12€ distribués par la poste afin de donner plus de pouvoir d'achat aux séniors et aider les commerçants de proximité :

ANNEE	NOMBRE DE BONS	MONTANT
2021	4 996	119 916.00 euros
2020	4 995	119 880.00 euros
2019	3 808	45 696.00 euros

Automne bleu :

Différentes manifestations ont été programmées à l'occasion d'Automne bleu (Thé dansant, loto, spectacle, défilé de mode, Activités sportives, ateliers cuisine.....). Certaines manifestations ont été reportées à une date ultérieure.

ANNEE	NOMBRE D'ANIMATIONS	NOMBRE DE SEANCES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
2021	30	34	2 926
2020	22	35	917
2019	33	39	2 928

* des actions de prévention santé

- Le salon bien être et santé a été programmé le samedi 2 Octobre 2021
- Poursuite du Dispositif sport santé sur ordonnance
- Poursuite de la Mutuelle pour tous
- Poursuite de la convention pour les contrats Obsèques

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour 2022, la stabilisation des dépenses et des recettes est prévue ainsi qu'une mobilisation des actions menées en 2021.

1. Recettes de fonctionnement

Elles sont principalement constituées d'une subvention de la ville. En 2021, la subvention de la ville au CCAS s'élevait à 570 000 €. Au vu des dépenses supplémentaires qui ont impactés le budget 2021 du CCAS, une subvention plus conséquente sera sollicitée pour 2022 (706 000 €). Toutefois, les baisses des dotations de l'Etat au détriment du budget de la ville contraignent cette dernière à faire des efforts sur ses propres dépenses y compris celle correspondant à son aide versée au CCAS.

2. Dépenses de fonctionnement

En 2022, il n'est pas prévu de nouvelles dépenses, ni de nouveaux services. Toutefois le CCAS travaille en étroite collaboration avec l'association « Bien Vieillir chez soi » dont la gestion est confiée à une association. Il s'agit d'apporter une réponse aux différentes problématiques liées au maintien à domicile des séniors très âgés notamment, en proposant à domicile la même qualité de soins qu'en établissement de santé, un service mobilité et un service conciergerie.

Un accent supplémentaire sera porté sur les projets d'accompagnements sociaux :

- * Le micro crédit social : En 2021, 8 Dossiers ont été présentés, tous étudiés puis refusés par la Caisse d'Epargne. (8 micro crédit Véhicule)
- * Développer l'accompagnement social des familles par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale en insistant sur l'accompagnement budgétaire et administratif
- * Développement des partenariats : Centre Social Josette Bulté, Entreprendre Ensemble, Carrefour des Solidarités, Maison de l'Emploi, UTPAS, CAF, CPAM, Secours Catholique

➤ Prévisions pour 2022 concernant l'accompagnement social :

- Poursuite du partenariat avec le Centre Social Josette Bulté et la maison de quartier du vieux coudekerque : Il s'agit de privilégier les échanges entre les deux structures afin de permettre au public du CCAS, et notamment les bénéficiaires du RSA de participer à des actions et ateliers du Centre Social et de la maison de quartier pour permettre un accompagnement social global.
- Aide et accompagnement des Coudekerquois les plus fragiles : Proposer aux

Coudekerquois les plus précaires un accompagnement social global sur le long terme pour leur permettre de rebondir face à leurs difficultés.

- Poursuite des partenariats : Le CCAS est une structure très diversifiée mais ne peut répondre à tous les problèmes des Coudekerquois. Les partenaires permettent de trouver des solutions et répondre au mieux aux besoins des usagers.
- Montée en puissance de l'association Bien Vieillir Chez Soi : Le siège de l'association a été inauguré le 9 Février 2022 ; l'association composée pour le moment de 3 personnes (le Directeur, une secrétaire, un chauffeur) a débuté le début de ses missions par le transport des séniors pour se rendre à des rendez vous médicaux et éviter ainsi le renoncement aux soins. L'association proposera un service de maintien à domicile avec des interventions allant de l'aide à la vie courante mais aussi aux gestes de soins et d'hygiène au corps. L'association innovera avec un service de conciergerie en proposant tout un panel de petits services temporaires, rapide d'exécution et exceptionnels, le tout gratuit. L'association dont le public sera constitué de séniors coudekerquois travaillera en étroite collaboration avec le pôle séniors de l'Espace Communal de Solidarité afin d'apporter une réponse cohérente, globale aux différentes problématiques des séniors et favoriser le maintien à domicile.

➤ Orientations stratégiques pour les ressources humaines :

La prospective budgétaire de la masse salariale proposée pour 2022 intègre l'ensemble de ces facteurs d'évolution et besoins nouveaux tout en poursuivant la dynamique de maîtrise de la masse salariale déjà engagée (réorganisation, priorisation des besoins et des demandes de remplacement, rééquilibrage de postes, encouragement à la mobilité interne, offre de formation renforcée pour accompagner l'évolution de certains métiers...).

Le PPCR 2022 : à compter du 6 janvier 2022, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires de catégorie C, seront revalorisées comme annoncé par la Ministre de la Fonction publique en septembre 2021 lors du lancement des travaux sur les perspectives salariales. L'indemnité de précarité, créée en 2021 aura un impact plus important en 2022.

Même si l'Etat va procéder au remboursement de la prime inflation qui s'élève à 100 €, Les budgets du CCAS et de ses satellites doivent quant bien même procéder à l'ouverture des crédits tant en dépenses qu'en recettes. Il faudra également prendre en compte le G.V.T. (Glissement vieillesse et technicité) reprenant les avancements d'échelon à durée unique.

En matière de recrutement hors saisonniers, peu de recrutements devraient intervenir en 2022. De plus, chaque dépense devra être optimisée par la recherche de financements.

➤ Evolution des rémunérations :

✓ En 2022 et les années suivantes, l'évolution prévisionnelle des rémunérations des agents dépendra principalement de l'application de diverses mesures décidées au niveau national, ainsi que des dispositions statutaires relatives à l'avancement de la carrière des fonctionnaires, parmi lesquelles :

❖ La réforme du système des rémunérations va concerner dans un premier temps les catégories C avec :

➤ Une accélération de carrière avec des réductions de la durée de la totalité des grades. La grille du premier grade (C1) s'étend sur 19 ans (au lieu de 25 ans) et la grille du second grade (C2) sur 20 ans (au lieu de 25 ans)

- Une revalorisation des grilles indiciaires du premier et second grade. Nécessité d'intégrer l'impact de la réforme du système des rémunérations en 2022 qui va concerner les catégories C
- Une bonification exceptionnelle d'ancienneté d'un an, attribuée à tous les agents de la catégorie C au 1^{er} janvier 2022. Gagner un an dans l'ancienneté d'échelon permet de passer à l'échelon supérieur un an plus tôt
- L'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) positif pour les fonctionnaires du fait des avancements d'échelons et de grades ou de la promotion interne. Cette augmentation naturelle des rémunérations liée à l'ancienneté ou à l'augmentation de la technicité des fonctionnaires découle du statut et permet ainsi une progression de la carrière des agents.

➤ Evolution du temps de travail

- ✓ Le temps de travail effectif à la Ville de Coudekerque-Branche sur l'ARTT de 2001 était de 1 567 heures, contre 1 607 heures pour la durée légale du travail.
- ✓ Conformément à la Loi de Transformation de la Fonction Publique d'août 2019, la Ville procédera, à compter de 2022 à une mise en conformité de sa situation en fixant, par délibération du Conseil Municipal, le temps de travail annuel à la durée légale, soit 1 607 heures par agent.

B)SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Recettes d'investissement

Les ressources d'investissement pour 2022 sont réparties de la manière suivante :

- L'amortissement des immobilisations devrait s'élever à 26 022 € en Dépenses et 214 € en recettes. Cette dotation est une opération d'ordre (dépense de fonctionnement et recette d'investissement).

2. Dépenses d'Investissement

En 2022, il est prévu l'achat d'un véhicule supplémentaire qui sera également mis à disposition de l'association Bien Vieillir Chez Soi.